



# Evaluation standard des programmes de formation

Qualité à l'UNIGE

## Contacts et ressources

### Documents

[memento.unige.ch](http://memento.unige.ch)

### Administration et logistique des évaluations

[qualite@unige.ch](mailto:qualite@unige.ch)

### Accompagnement et conseil pédagogique

[sea@unige.ch](mailto:sea@unige.ch)

*Programme de formation:  
toute structure d'enseignement décernant un grade universitaire  
(Certificat, Bachelor, Master, Doctorat) ou offerte dans le cadre de  
la formation continue (CAS, DAS, MAS, DAPS).*

## Pourquoi évaluer son programme ?

Pour **améliorer** sa qualité

Pour **valoriser** ses atouts et augmenter son attractivité

Pour **affirmer** sa place dans le paysage académique

Pour pouvoir **s'adapter** au monde en constante évolution



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

## Le processus d'évaluation

- est **adapté** aux besoins et particularités du programme
- est **interactif**, avec un accompagnement personnalisé
- repose sur une auto-évaluation
- se fonde sur l'examen des **dimensions-clés** qui contribuent à la qualité
- mène à des **propositions concrètes** dans une perspective d'amélioration et à une réflexion sur l'avenir du programme

## Les objectifs de l'évaluation

- **identifier** les forces, faiblesses, opportunités et menaces du programme
- **analyser** le positionnement du programme dans le paysage régional, national et international
- **dégager** des éléments permettant d'éclairer la prise de décision stratégique aux différents niveaux
- **soutenir** le développement et l'amélioration continus de l'institution

## PHASE 1 : AUTO-ÉVALUATION

L'objectif de cette phase est de mener une réflexion critique sur la situation du programme. Un rapport est rédigé où les **dimensions-clés** du programme sont analysées.

Les membres des corps enseignant, étudiantin ainsi qu'administratif et technique ont la possibilité d'y contribuer.

1. Constitution d'un comité d'auto-évaluation
2. Collecte et analyse des données
3. Rédaction du rapport d'auto-évaluation

**DIMENSIONS-CLÉS** : L'UNIGE propose un Référentiel de qualité pour guider l'analyse. Chaque comité définit les dimensions pertinentes à analyser et les critères d'évaluation associés.

## PHASE 2 : EXAMEN DU RAPPORT

Le rapport d'auto-évaluation est examiné sur plusieurs niveaux par deux entités.

### 1. Préavis du Bureau qualité

Le Bureau qualité émet un préavis concernant le respect de la procédure, fournit des recommandations et signale les points de vigilance.

### 2. Avis du Décanat/Direction

Le Décanat/Direction analyse le contenu du rapport et donne un avis sur la suite à entreprendre (pertinence et faisabilité du plan d'action et/ou nécessité d'une évaluation consolidée).

## PHASE 3 : DECISION DU RECTORAT

En prenant en compte le rapport, le préavis émis par le Bureau qualité et l'avis du Décanat ou de la Direction, le Rectorat détermine le résultat de la procédure d'évaluation.

Selon cette décision, le plan d'action proposé par le programme est validé avec ou sans modifications ou une évaluation consolidée est initiée (appel notamment à un comité d'expertise externe).

## MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Le suivi permet de faire le bilan des objectifs atteints, des actions entreprises et de leur impact sur le programme. Il permet également d'identifier les obstacles à l'implantation de certaines mesures.

